



# NOUVELLE JOURNÉE DE VIOLENCES CONTRE LES PERSONNELS

MA ROUEN

Le 07/05/2026

Le 7 mai 2026, lors de la distribution du petit-déjeuner sur le secteur du quartier disciplinaire, la personne détenue B, connue pour des violences en détention, a violemment pris à partie les personnels. Elle a jeté un verre d'eau chaude au visage d'un agent et a tenté de sortir de sa cellule.

Lors de l'intervention, le détenu B a porté un coup de pied au visage d'un surveillant, puis a tenté de le mordre et de le griffer. Il s'est également débattu en essayant de porter plusieurs coups durant de longues minutes. Grâce à l'intervention et au professionnalisme des agents, l'individu a pu être maîtrisé avec beaucoup de difficulté, celui-ci opposant une forte résistance.

**L'UFAP UNSa Justice** constate une fois de plus que les violences envers les personnels sont en forte augmentation dans nos détentions. Les agents sont agressés physiquement et verbalement par des profils de détenus violents et souffrant de troubles psychiatriques.

Plus tard dans la matinée, à 8 h 45, au deuxième étage de la division 2, la personne détenue D n'était pas satisfaite que son courrier n'ait pas été récupéré. Le surveillant d'étage lui a alors expliqué le règlement concernant le ramassage du courrier. Son codétenu, O, a décidé d'intervenir. Malgré plusieurs injonctions du surveillant d'étage, ce dernier a forcé le passage en poussant le bras de l'agent. Le surveillant a alors déclenché son alarme. Le détenu O a été placé au quartier disciplinaire pour refus de réintégrer sa cellule.

**L'UFAP UNSa Justice** souhaite un bon rétablissement à nos collègues lâchement agressés au QD et les soutiendra dans leurs démarches administratives.

**L'UFAP UNSa Justice** rappelle à la direction que la priorité ne doit pas être les projets visant au confort de la population pénale, mais bien la sécurité des agents qui assurent chaque jour leurs missions régaliennes, sans moyens humains ni matériels suffisants.

Enfin, **l'UFAP UNSa Justice** demande des sanctions pénales exemplaires ainsi que le transfert de l'auteur de cette lâche agression gratuite.

Le bureau local **UFAP UNSa Justice** de la MA de Rouen.

